

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Alexandre Lallet : La rente d'accident du travail ne peut donner lieu à un recours subrogatoire du tiers-payeur sur un poste de préjudice personnel (Conclusions sous Conseil d'État, (Sect.), 8 mars 2013, req. n° 361273).

Yann Leroy : Un pas de plus vers la responsabilisation des sociétés-mères (à propos de CA Paris 28 janvier 2013, aff. *Faurecia PSA*).

Quentin Urban : L'information-consultation sur les « orientations stratégiques de l'entreprise », un progrès en trompe-l'œil.

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Le recours à un expert par le CHSCT en matière de pénibilité du travail.

Tribunal de grande instance de Tarascon 10 janvier 2013 – Note Franck Héas (p.389)

Egalité de traitement et prévoyance : une articulation pourtant bien nécessaire !

Cour d'appel de Besançon (Ch. Soc.) 4 septembre 2012 ; Cour de cassation (Ch. Soc.) 13 mars 2013 – Note Jean-Marc Bagnard (p.401)

Le juge du fond confronté aux circonstances douteuses entourant les ruptures conventionnelles.

Conseil de prud'hommes de Nancy (Ind.) 28 février 2013 ; Cour d'appel de Poitiers 28 mars 2012 ; Cour d'appel de Lyon 14 février 2013 – Note Daniel Boulmier (p.408)

L'article 1135 du Code civil et les usages d'hébergement des organisations syndicales par une collectivité territoriale.

Cour d'appel de Versailles (1^{ère} ch.) 26 février 2013 – Note Marie-France Bied-Charreton (p.425)

Représentativité syndicale : pas de nouvelle mesure en cas d'élections partielles.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 13 février 2013 – Note Florence Canut (p.429)



JUN 2013

Doctrine :

La rente d'accident du travail ne peut donner lieu à un recours subrogatoire du tiers-payeur sur un poste de préjudice personnel (Conclusions sous Conseil d'État, (Sect.), 8 mars 2013, req. n° 361273) par Alexandre Lallet , Rapporteur public	361
ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES – Rente – Objet – Réparation des préjudices subis par la victime dans sa vie professionnelle – Conséquence – Recours subrogatoire exercé par la caisse au titre d'une telle rente (4° de l'art. L. 431-1 du Code de la Sécurité sociale) – Application des dispositions issues du IV de l'article 25 de la loi du 21 décembre 2006 – Postes de préjudice sur lesquels imputer la rente – Pertes de gains professionnels et incidence professionnelle de l'incapacité (oui) – Poste de préjudice personnel (non).	
CONSEIL D'ÉTAT 8 mars 2013	372
Un pas de plus vers la responsabilisation des sociétés-mères (à propos de CA Paris 28 janvier 2013, aff. <i>Faurecia PSA</i>) par Yann Leroy , Maître de conférences, Directeur de l'Institut régional du Travail, Université de Lorraine, CERIT-Institut François Génys (EA 1138)	374
COMITÉ D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Consultation – Plan de restructuration de la société-mère – Consultation des IRP de la filiale (oui).	
COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 - Chambre 1) 28 janvier 2013	378
L'information-consultation sur les « orientations stratégiques de l'entreprise », un progrès en trompe-l'œil par Quentin Urban , Maître de conférences, Université de Strasbourg	381

Jurisprudence :

Expert – Recours – Risque grave – Caractérisation – Pénibilité des conditions de travail – Exposition à des fumées et poussières irritantes – Recensement des risques.	
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TARASCON 10 janvier 2013	389
Note Franck Héas , Maître de conférences à l'université de Nantes. Droit et Changement Social, UMR CNRS 6297	390
COMITÉ D'ENTREPRISE – Consultation – Projet de fermeture temporaire totale d'un hôtel pour rénovation – 1° Information due au Comité – Insuffisance – Suspension du projet – 2° PSE/Plan de départs volontaires – Insuffisance – Nullité.	
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (P.1 – Ch. 4) 15 janvier 2013	395
Note Jean-Pierre Bognoux , Avocat au Barreau d'Angers	400
CONVENTION ET ACCORD COLLECTIFS – Égalité de traitement – Respect – Prévoyance (deux espèces) – Indemnisation durant un arrêt maladie – Différence de montant et de durée selon les catégories professionnelles – Justification (non) – Extension du bénéfice aux non-cadres (première espèce) – Prise en charge patronale de la totalité de la cotisation – Avantage excluant les non cadres – Justifications (sic) – Particularités des régimes de prévoyance – Objectif de solidarité – Égalité de traitement limitée à une même catégorie professionnelle (deuxième espèce).	
TRAVAIL ILLÉGAL – Travail dissimulé – Dissimulation du nombre d'heures travaillées – Indemnité forfaitaire de rupture.	
Première espèce : COUR D'APPEL DE BESANCON (Ch. Soc.) 4 septembre 2012	401
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 13 mars 2013	402
Note Jean-Marc Bagnard , Défenseur syndical, Union locale CGT Lons Le Saunier	403

GRÈVE – Service public – Plages distinctes d’interruption du travail lors d’un mouvement continu – Participation des salariés au mouvement – Employeur exigeant une confirmation quotidienne – Non respect susceptible de poursuites disciplinaires – Trouble manifestement illicite.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LYON (référé) 6 décembre 2012 404

Note **Alma Basic**, Pôle DLAJ CGT 406

RUPTURE CONVENTIONNELLE – Accident de travail – Situation conflictuelle – Précipitation – Divergence des exemplaires – Annulation de la convention de rupture (oui) – Licenciement abusif (oui).

Première espèce : **CONSEIL DE PRUD’HOMMES DE NANCY (Ind.) 28 février 2013** 408

RUPTURE CONVENTIONNELLE – Constat d’inaptitude en cours – Non-respect des délais et procédures – Défaut d’information du droit à assistance – Indemnité inférieure à l’indemnité légale – Annulation de la convention de rupture (oui) – Nullité de la rupture (oui).

Deuxième espèce : **COUR D’APPEL DE POITIERS (Ch. soc.) 28 mars 2012** 411

RUPTURE CONVENTIONNELLE – Accident de travail – Défaut de visite de reprise – Suspension du contrat de travail – Litige antérieur ou concomitant – Caractère indifférent – Annulation de la convention de rupture (non).

Troisième espèce : **COUR D’APPEL DE LYON (Ch. soc. B) 14 février 2013** 412

Note **Daniel Boulmier**, Maître de conférences à l’Université de Lorraine 413

SYNDICAT PROFESSIONNEL – Discrimination – Licenciement – (deux espèces) Réintégration (première espèce) – Référé – Office du juge (deuxième espèce).

Première espèce : **CONSEIL DE PRUD’HOMMES DE CLERMONT-FERRAND (Commerce) 4 décembre 2012** 418

Deuxième espèce : **COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 19 décembre 2012** 422

Note **Secteur DLAJ, Union départementale CGT du Puy de Dôme** 422

SYNDICAT PROFESSIONNEL – Hébergement – Local prêté par une Commune – Dénonciation du prêt par la Commune et demande d’expulsion – Prêt d’un logement revêtant le caractère d’usage (art. 1135 C. civ.) – Portée – Obligation de relogement.

COUR D’APPEL DE VERSAILLES (1^{ère} ch. - 2^{ème} sect.) 26 février 2013 425

Note **Marie-France Bied-Charreton**, Avocate au Barreau de Paris 426

SYNDICAT PROFESSIONNEL – Représentativité – Appréciation – Moment – Élections partielles – Incidence (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 13 février 2013 429

Note **Florence Canut**, Maître de conférences à l’Université Montpellier 3 429



RPDS 817 – MAI 2013

Au sommaire :

Dossiers : **Le télétravail**

Les attributions des délégués syndicaux

Pratique prud’homale : La récusation : une épreuve pour le conseiller prud’homal

L’actualité juridique : sommaires de jurisprudence commentés

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, commande à NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches en Ouche. Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 79 euros par an uniquement à RPDS, 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex. Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet www.nvo.fr ou www.lecodedutravail.fr

Connectez-vous au site du Droit Ouvrier, vous y trouverez de nombreux renseignements utiles : articles en libre consultation, annonces de colloques et débats, etc.

<http://sites.google.com/site/droitouvrier>